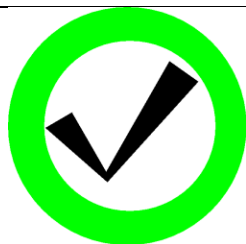

ANNEXE C

**PLAN D'ÉVALUATION TECHNIQUE
POUR L'APPROVISIONNEMENT SUIVANT :
VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL – GILET DE CADET (VFI-GC)**

CONTRAT N° : W8486-249619/A



NOTICE

This documentation has been reviewed by the Technical Authority and does not contain controlled goods.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'Autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées.

TABLE DES MATIÈRES

1.0	GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1	Introduction	3
1.2	Présentation générale des propositions	3
2.0	ÉVALUATION TECHNIQUE	3
2.1	Généralités	3
2.2	Respect des critères d'évaluation obligatoires.....	3
2.3	Méthode de conformité	4
	Tableau C1 : Tableau de conformité technique.....	5

1.0 **GÉNÉRALITÉS**

1.1 **Introduction**

- 1.1.1 Le présent document décrit le plan d'évaluation technique. Il précise les critères techniques qui seront évalués pour l'approvisionnement des vêtements de flottaison individuels (VFI). L'évaluation sera fondée sur les critères obligatoires seulement.
- 1.1.2 L'objectif du processus d'évaluation technique est de cibler les offres qui satisfont aux exigences techniques obligatoires indiquées dans le tableau C1 : Tableau de conformité technique. Les soumissionnaires doivent respecter toutes les exigences obligatoires pour que leur proposition soit jugée acceptable sur le plan technique.

1.2 **Présentation générale des propositions**

- 1.2.1 La réponse du soumissionnaire aux critères d'évaluation énoncés au tableau C1 : Tableau de conformité technique doit traiter, sous une forme narrative clairement organisée et imprimée (non manuscrite), de tous les sujets indiqués dans le plan d'évaluation technique. Les réponses formulées comme de simples déclarations de conformité, non soutenues par des données claires et complètes, pourraient entraîner une évaluation inadéquate et le rejet de la proposition.

2.0 **ÉVALUATION TECHNIQUE**

2.1 **Généralités**

- 2.1.1 L'évaluation technique des soumissions sera effectuée au moyen d'une inspection des documents techniques (DT), des déclarations de conformité (DC) et de l'échantillon de vêtement de flottaison individuel - gilet de cadet fournis par le soumissionnaire. Cet examen portera sur toutes les exigences obligatoires indiquées dans le tableau C1 : Tableau de conformité technique. Les échantillons et certificats suivants doivent être fournis avec la soumission technique :

Étape du processus d'approvisionnement	Exigence
Soumission	Un (1) échantillon du vêtement de flottaison individuel -gilet de cadet (VFI-GC), n'importe quelle taille
Soumission	Certificat de conformité indiquant que le VFI-GC est conçu conformément à la norme CAN/ CGSB 65.1-M.88 et que le VFI-GC a été mis à l'essai aux Laboratoires des assureurs (Underwriters Laboratories [UL]).
Soumission	Certificat d'approbation de Transports Canada (TC) pour le VFI-GC proposé.

Tableau 1- Preuves documentaires et échantillons physiques à présenter avec la soumission.

- 2.1.2 Un échec à une inspection effectuée dans le cadre de cette évaluation technique et considérée comme une exigence obligatoire sera considéré comme une non-conformité.

2.2 **Respect des critères d'évaluation obligatoires**

- 2.2.1 Le soumissionnaire doit fournir une réponse qui démontre clairement comment l'exigence est respectée, et ce, pour chaque exigence de la présente évaluation. Il peut répondre soit en indiquant explicitement à quel endroit se trouve l'information dans sa proposition, soit en inscrivant directement la réponse complète dans la colonne intitulée « Réponse / Référence ».

Si des documents de référence sont fournis, l'endroit où se trouve la réponse doit être clairement indiqué à l'aide des renseignements suivants : nom du document, numéro de la page et numéro du paragraphe ou de la ligne si la réponse se trouve dans une partie du paragraphe.

2.3 Méthode de conformité

2.3.1 Les méthodes suivantes seront utilisées pour déterminer les renseignements minimaux requis des soumissionnaires par rapport à chaque exigence :

2.3.1.1 Déclaration de conformité (DC) - Lorsque la mention « Déclaration de conformité » (DC) figure dans la colonne « Instructions aux soumissionnaires », le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité qui décrit en détail comment le vêtement de flottaison individuel - gilet de cadet proposé est pleinement conforme aux exigences obligatoires.

2.3.1.2 Document technique (DT) - Lorsque la mention « Document technique » est inscrite dans la colonne intitulée « Instructions aux soumissionnaires », le soumissionnaire doit fournir des documents et/ou des données techniques détaillés qui prouvent que le vêtement de flottaison individuel - gilet de cadet est entièrement conforme aux exigences obligatoires.

Tableau C1 : Tableau de conformité technique
VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL - GILET DE CADET (VFI-GC)
Soumissionnaire :**Date :**

Art.	Référence	Critères d'évaluation obligatoires	Instructions au soumissionnaire	Conforme / Non conforme	Réponse / Référence	Remarques
M1	App.1, art. 3.1.1	Le VFI-GC doit être conforme à la norme CAN/CGSB-65.11-M88. Le VFI-GC doit être un vêtement de flottaison individuel de type 1, à matériau insubmersible, ayant un indice de flottabilité d'au moins 69 N (15,5 livres-force [lbf]).	Le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité, sur du papier à en-tête de l'entreprise, indiquant que la conception du VFI-GC est conforme aux exigences de la norme CAN/CGSB-65.11-M88 et que l'indice de flottabilité est de 69 N (15,5 lbf). La déclaration de conformité doit être datée et certifiée par un responsable de l'entreprise.			
M2	App. 1, art. 3.1.2	Le VFI-GC doit satisfaire aux exigences du document TP 14475 Norme canadienne sur les engins de sauvetage, et être approuvé par Transports Canada.	Le soumissionnaire doit fournir un certificat d'approbation de Transports Canada à la date de clôture de l'appel d'offres.			
M3	App. 1, art. 3.2.1	Le VFI-GC doit être un produit commercial (COTS). L'entrepreneur doit offrir le même modèle de VFI-GC pour toutes les tailles.	Le soumissionnaire doit indiquer clairement dans sa soumission que l'offre complète des VFI-GC est un produit COTS et qu'il propose le même modèle pour toutes les tailles.			
M4	App. 1, art. 3.2.5 et 3.2.6	Le VFI-GC doit être de type gilet et ne pas comporter de col. Le devant du VFI-GC doit être muni d'une fermeture à glissière.	Le soumissionnaire doit fournir un échantillon du VFI de n'importe quelle taille pour l'examen. Si l'échantillon fourni ne respecte pas ce critère, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité pour cet écart.			

M5	App. 1, art. 3.2.7	<p>Le VFI-GC doit comporter des courroies (sangles) et des dispositifs d'attache (boucles) permettant de l'ajuster correctement, dans l'eau et à l'extérieur de l'eau, à la taille indiquée sur l'étiquette.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le VFI-GC doit comporter un maximum de trois courroies et/ou dispositifs d'attache qui permettent de l'ajuster au torse de la personne qui le porte. • Le VFI-GC doit comprendre des courroies et/ou dispositifs d'attache aux épaules pour ajuster sa longueur au corps de la personne qui le porte. 	<p>Le soumissionnaire doit fournir un échantillon du VFI-GC de n'importe quelle taille pour l'examen.</p> <p>Si l'échantillon fourni ne respecte pas ce critère, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité pour cet écart.</p>			
M6	App. 1, art. 3.2.8	<p>La conception du VFI-GC doit comprendre, au minimum, une (1) poche avec fermeture à glissière, pour permettre d'y ranger des objets personnels.</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir un échantillon du VFI-GC de n'importe quelle taille pour l'examen.</p> <p>Si l'échantillon fourni ne respecte pas ce critère, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité pour cet écart.</p>			
M7	App. 1, art. 3.2.9	<p>Le VFI-GC doit comporter le logo du MDN illustré à la figure 4.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le logo du MDN doit être centré sur le panneau extérieur du dos du VFI-GC. • Le logo du MDN doit être brodé ou sérigraphié en noir. • Les lettres du logo du MDN doivent être en caractères d'imprimerie d'une hauteur de 7,62 cm (3 po). • Le logo du MDN doit comprendre une feuille d'érable obtenue avec le dessin Unicode correspondant à « ALT 127809 ». 	<p>Le soumissionnaire doit fournir un échantillon du VFI-GC de n'importe quelle taille pour l'examen.</p> <p>Si l'échantillon fourni ne respecte pas ce critère, le soumissionnaire doit fournir une déclaration de conformité pour cet écart.</p>			

M8	App. 1, art. 3.3.1	<p>Le VFI-GC doit satisfaire aux exigences relatives aux tailles indiquées à la figure 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille Très petit (TP) - 76 - 81 cm (30 - 32 po) • Taille Petit / Moyen - 81 - 101 cm (32 - 40 po) • Taille Grand / Très grand - 101 - 121 cm (40 - 48 po) • Taille Très grand / Très très grand - 106 - 142 cm (48 - 56 po) 	<p>Le soumissionnaire doit indiquer clairement dans sa soumission que les VFI-GC qu'il propose satisfont aux exigences relatives à la taille énoncées à la figure 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taille Très petit (TP) - 76 - 81 cm (30 - 32 po) • Taille Petit / Moyen - 81 - 101 cm (32 - 40 po) • Taille Grand / Très grand - 101 - 121 cm (40 - 48 po) • Taille Très grand / Très très grand - 106 - 142 cm (48 - 56 po) 			
M9	App. 1, art. 3.6.1	<p>La couleur principale du tissu extérieur du VFI-GC doit être celle correspondant à la taille du VFI indiquée à la figure 5.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le tissu extérieur peut incorporer une couleur assortie (par exemple : tissu extérieur rouge avec des accents noirs). • La couleur de la doublure du VFI-GC doit être assortie à la couleur du tissu extérieur. 	<p>Le soumissionnaire doit indiquer clairement dans sa soumission que la couleur principale du tissu extérieur du VFI-GC qu'il propose satisfait aux exigences relatives à la couleur (selon la taille) énoncées à la figure 5 :</p> <p>TRÈS PETIT : Rouge PETIT / MOYEN : Orange GRAND / TRÈS GRAND (TG) : Jaune TRÈS GRAND (TG) / TRÈS TRÈS GRAND (TTG) : Rouge</p> <p>Le soumissionnaire doit indiquer clairement dans sa soumission que la couleur de la doublure du VFI-GC est assortie à celle du tissu extérieur.</p>			

<p>M10</p>	<p>App. 1, art. 3.7.1</p>	<p>Le VFI-GC doit comporter une étiquette fixée sur la doublure qui comprend des renseignements détaillés, en anglais et en français, comme il est indiqué au paragr. 6.1 de la norme CAN/CGSB 65.11-M88. L'étiquette doit à tout le moins comprendre les renseignements suivants :</p> <p><u>PERSONAL FLOTATION DEVICE</u> Designed for chest size ____to ____cm Manufactured by (<u>Manufacturer's Name</u>) In (<u>month and year of mfg</u>) Lot Number____ To conform to standard CAN/ CGSB-65.11-M88, <u>Type</u>_____ Buoyancy, 69N minimum (15-1/2 pounds-force) Approved by Department of Transport Canada Approval No._____</p> <p><u>VETEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUELLE</u> Tour de poitrine, de ____a____Cm Fabriqué par (nom du fabricant) En (mois et année de fabrication) Numéro du lot____conforme au type__ De la norme CGSB-65.11- M88 Flottabilité minimale, 69 N (15 ½ livres-forces) Approuvé par le Ministère des Transports du Canada NO approbation _____</p>	<p>Le soumissionnaire doit indiquer clairement dans sa soumission la présence d'une telle étiquette et doit fournir des photos montrant l'étiquette. Les renseignements qui figurent sur l'étiquette doivent être en anglais et en français.</p>			
-------------------	---------------------------	---	--	--	--	--

<p>M11</p>	<p>App. 1, art. 3.7.2</p>	<p>Conformément à la norme CAN/CGSB 65.11-M88, l'étiquette doit comprendre un croquis ou un schéma montrant comment le VFI doit être porté. Le paragraphe suivant doit également être compris, en anglais et en français :</p> <p>This PDF is designed to be worn WEAR IT! CAUTION: This device may lose buoyancy over a period of time and become no longer serviceable. The in- water performance should be checked regularly during each season to determine that it provides adequate buoyancy for your needs.</p> <p>Ce vêtement est conçu pour votre sécurité. PORTEZ-le! AVERTISSEMENT : Ce dispositif peut perdre de sa flottabilité après un certain temps et devenir inutilisable. Sa tenue en service dans l'eau devrait donc être vérifiée régulièrement au cours de chaque saison afin de s'assurer que la flottabilité offerte convient aux besoins des utilisateurs.</p>	<p>Le soumissionnaire doit indiquer clairement dans sa soumission que cette exigence est respectée et doit fournir des photos montrant les étiquettes. Les renseignements qui figurent sur l'étiquette doivent être en anglais et en français.</p>			
<p>M12</p>	<p>App. 1, art. 3.8.1</p>	<p>Chaque VFI-GC doit comporter une étiquette d'identification conforme aux exigences du document D-02-002- 001/SG-001. L'étiquette d'identification doit être apposée sur la doublure du VFI-GC et comprendre les renseignements suivants, en anglais et en français :</p> <p>Description de l'article, numéro de pièce du fabricant (NPF) : code OTAN d'organisme commercial ou gouvernemental (NCAGE) Taille Numéro de contrat et date de fabrication (DF) dans le format suivant : JJ-MM-AAAA Nom de l'entrepreneur ou logo reconnu.</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir un exemple d'étiquette qui contient tous les renseignements requis. Les renseignements qui figurent sur l'étiquette doivent être en anglais et en français.</p>			

M13	App. 1, art. 3.9	<p>Comme il est indiqué dans la norme CAN/CGSB 65.11-M88, en plus des instructions sommaires inscrites en permanence sur le VFI, une feuille ou un livret contenant à tout le moins les renseignements suivants, en anglais et en français, doit être joint au VFI :</p> <p>1) Référence au rendement qui peut être attendu :</p> <ul style="list-style-type: none">• Flottabilité• Rendement dans l'eau• Zones d'utilisation et adéquation• Section sur les enfants <p>2) Une section spéciale portant sur les difficultés d'assurer la flottabilité des enfants doit comprendre la MISE EN GARDE suivante : <u>RAPPEL AUX PARENTS : UN VFI NE REMPLACE PAS LA SUPERVISION D'UN ADULTE.</u></p> <p>3) Une section doit comprendre les instructions d'entretien du VFI. Il faut également faire référence aux essais à effectuer dans l'eau avant le début de chaque saison de navigation.</p>	<p>Le soumissionnaire doit fournir un exemple de la feuille ou du livret qui contient tous les renseignements requis et satisfait aux exigences. La feuille ou le livret doivent être en anglais et en français.</p>			
------------	---------------------	--	--	--	--	--